



CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 Février 2023 17h00 au club

Ordre du Jour

Présents : Jean Arrechea, Dominique Brard, Alain Carles, Philippe Elizalde, Jacques Girr, Gérard Imbernon, Frédéric Myard, Daniel Ouvrard, Jacques Robert, .

Absent excusé :

1. Point sur renouvellements et nouvelles inscriptions

Le Président fait le point sur les renouvellements et inscriptions pour l'année 2023 : 106 licenciés auxquels il convient d'ajouter celles en cours de Roger Ducasse et Jean Luc Gauthier. Les titulaires de la carte membre sont au nombre de 12. L'année 2022, nous avons terminé avec 123 licenciés et 5 membres. A noter que 16 membres licenciés en 2022 n'ont pas repris de licence à la FFCT, même dans un autre club et que sur 8 membres licenciés en 2022 qui ont repris leur licence dans un autre club, 7 d'entre-eux ont souhaité demeurer membres des Mailhouns.

Une diffusion de la liste des membres (licenciés et non licenciés) sera effectuée à tous les adhérents de l'association et non plus sur le site internet du Club. En outre, le trombinoscope mis en forme par Jean Marc Casier sera également diffusé par la même voie à tous les membres. Ceci pour des raisons de confidentialité.

2. Point sur le Cinquantenaire

A l'exception de trois couples qui prendront leur véhicule personnel, le reste des inscrits empruntera le bus. Dans un souci de facilité à la fois pour le stationnement des véhicules de chacun et de stationnement en attente de l'autobus, le lieu de rendez-vous sera le parking de visite de l'Hermione : au croisement de l'avenue de Montbrun et de l'avenue de l'Adour à Anglet.

Rendez-vous le 16.02 à 10 heures pour un départ du bus à 10 H 15.

3. Tenues club

Daniëlle Ouvrard a fait le point sur les commandes (peu nombreuses) de tenues ; on peut regretter que les féminines du Club n'aient guère répondu à ses propositions visant à mettre en place une offre de vêtements féminins. Elle précise qu'il est possible d'acquérir des tenues légères sans manches pour l'été.

Le CA profite de l'occasion pour rappeler que le port de la tenue du club, sans être bien entendu obligatoire, est tout de même recommandée !

4. Brevets

Les premières inscriptions pour effectuer les BRM (200 et 300 km) ont été enregistrées via le formulaire d'inscription en ligne sur notre site internet, au nombre de 4 dont 2 pour les deux parcours.

5. Bourse du Vélo

Elle bénéficiera d'une large communication avec d'ores et déjà une inscription dans l'agenda de la Ville d'Anglet et d'un édito dans la revue municipale à la fois sur la Bourse du Vélo et les 50 ans du Club. De plus, nous aurons une double page dans la revue « Emotions » édité par l'Office du tourisme de la Ville.

L'idée de confection d'affiches sur l'événement n'est pas retenue.

A ce jour, deux inscriptions sont enregistrées pour réserver un emplacement.

Rappel : les Mailhouns intéressés pour tenir un stand (seuls ou en partage) sont invités à s'inscrire. Il y aura un stand Mailhouns pour vendre des articles ou du matériel au seul profit du Club.

Dominique Brard a obtenu pour le Club la mise à disposition gracieuse d'une fontaine à bière et un prix préférentiel pour les fûts.

Il a été décidé de faire confectionner une deuxième banderole, plus grande que la première, qui pourra servir à la fois pour la Bourse du Vélo, lors des brevets et des autres manifestations organisées par le Club. Il est convenu que seule l'inscription « Les Mailhouns - Cyclo Anglet » avec le logo figurera sur une hauteur d'environ 50 cm.

6. Point sur le projet de révision des statuts

Le président a communiqué au CA un projet de nouveaux statuts assez largement remaniés par rapport à la version actuelle. Pour l'essentiel, il s'agit d'une part de supprimer les éléments obsolètes (règlement intérieur, école de vélo), d'autre part de mettre en conformité les règles et les pratiques effectives (modes et délais de convocation AG et CA, modes de scrutin, nombre de vérificateur aux comptes, ...). La future version comportera également une nouvelle définition du statut de membre non licencié.

Une réunion du CA consacrée à ce seul sujet sera organisée pour examiner en détail ce projet avant de le présenter à notre prochaine AG.

7. Questions diverses

- Notre trésorier Philippe nous informe que nous avons obtenu de la FFCT un bonus de l'ordre de 300 Euros à raison de différentes manifestations organisées par le Club (parcours découverte lors du rallye 2022, BRM,...), de la progression des effectifs licenciés, de notre participation aux scrutins fédéraux, ...
- Dans le cadre des questions diverses, une large place a été consacrée à la sécurité eu égard à l'augmentation exponentielle des accidents à vélo qui se sont produits principalement hors agglomération contrairement à certaines idées reçues (le taux d'accident en France est l'un des plus élevés en Europe). Les causes sont multiples bien entendu mais force est de constater que c'est essentiellement le comportement des usagers (automobilistes et cyclos) qui en est la cause. Il est vrai également que le nombre de cyclistes sur la route en groupe est aussi un phénomène aggravant (le nombre de 15 cyclos apparaît comme un maximum afin de limiter les problèmes). Néanmoins, il faut que chaque cycliste respecte autant que faire se peut, le code de la route n'est pas réservé uniquement aux automobilistes. Dernièrement on a pu observer des imprudences au sein de notre Club qui ne sont pas acceptables et ce n'est pas le responsable de la sécurité du Club qui peut empêcher ce type de comportement, il n'est pas dans son rôle de « faire le gendarme », c'est à chacun d'entre nous de faire le nécessaire pour remédier à cette situation qui nuit aussi bien à l'image des cyclistes en général qu'à celle de notre Club en particulier.
- Le président fit un rappel sur l'application Sponso + devenue, avec le renfort du CNSOF, «Ma Petite Sponso». Son usage est hélas peu développé parmi les membres du Club, elle peut pourtant rapporter gros si l'on songe que, mise en place dans le courant de l'année 2022 et utilisée seulement par 2 de nos adhérents (notre Président et Marc Befort) elle a tout de même généré 34,37€ de dons au profit de notre Club !!
- Rappel du Président concernant l'Opération «Tous à Vélo» organisée par la Ville d'Anglet le 13 mai prochain à Quintaou ; nous y tiendrons un stand comme l'an passé où la manifestation se tenait à La Barre, avec une animation par un parcours découverte d'environ 30 kilomètres afin de faire connaître le Club aux pratiquants individuels.
- Ensuite, le Président évoque une éventuelle ouverture aux participants «extérieurs» pour notre Rallye prévu le 18 mai... car c'est également un

moyen de recruter de nouveaux adeptes qui pratiquent en solitaire leur passion pour le vélo. C'est un sujet qui mérite une réflexion.

Au terme de cette réunion bien chargée, le Président lève la séance à 19 H15.

Jacques Girr
Secrétaire